

Aquitaine, Landes  
Saint-Yaguen

## Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Jacques-le-Majeur

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM40007500  
Date de l'enquête initiale : 2018  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : inventaire topographique

### Désignation

Parties constituantes non étudiées : lambris d'appui, autel, tabernacle, commode, chaise, prie-Dieu, tronc, chandelier d'autel, vase d'autel, coquille de baptême, encensoir, navette à encens, croix de procession, chandelier d'église, drap mortuaire, chasuble, étole, statue, livre

### Localisation

Aire d'étude et canton :  
*Aire d'étude* : Tartas ouest, *Canton* :  
Précisions :

### Historique

La première mention relativement précise du mobilier de l'église de Saint-Yaguen figure dans le procès-verbal de la visite pastorale de Louis-Marie de Suarez d'Aulan, évêque de Dax, en date du 27 avril 1740. Le prélat trouve alors dans "l'église paroissiale St Agané vulgairement St Jaque" "un maître-autel avec tabernacle et retable, 6 chandeliers et un crucifix, le tout en bois doré et en assez bon état", un "balustre de la communion un peu en désordre et vieux" et une "chaire à prêcher assez bonne, mais son escalier est en désordre". La chapelle de Notre-Dame, au nord, est en assez bon état, mais celle du midi, dédiée à sainte Madeleine et appartenant à un propriétaire privé, est abandonnée. Les visites suivantes n'ajoutent pas grand-chose à ce constat, sinon que Charles-Auguste Le Quien de Laneufville, dans son ordonnance du 19 mai 1783, recommande de placer "dans l'enceinte des fonts baptismaux un tableau de St Jean" (probablement un *Baptême du Christ*), d'acquérir un coffre-fort à deux clefs et de vendre "le petit calice et le soleil (...) pour en être acheté un soleil plus grand et plus décent". La Révolution, qui semble respecter le mobilier de l'édifice, entraîne en revanche, le 4 décembre 1792, la confiscation de son argenterie, "consistant en une grande croix en trois pièces et un encensoir et une navet[t]e, le tout du poids de treize marcs, six onces". De fait, aucun objet ancien ne figure actuellement parmi les pièces d'orfèvrerie conservées à la sacristie.

La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, après le rétablissement du culte (1801), est consacrée à consolider le mobilier ancien. En 1829, on redore le maître-autel (avec son retable à colonnes corinthiennes cannelées) et on repeint le lambris du sanctuaire, l'autel de la chapelle de la Vierge et la chaire. Un nouvel autel marial est fabriqué entre 1824 et 1838 par un menuisier de Montaut "plus habile à faire des tables de cuisine que des ouvrages d'église". Ces menues réparations et ajouts, toutefois, ne suffisent pas à arrêter la ruine de cet ensemble, aggravée par l'état alarmant de l'édifice lui-même, que Mgr Lanneluc menace d'interdire en 1844. Les travaux menés en 1845-1846 (plafonnement de la nef, nouvel escalier à la tribune, etc.) ne concernent cependant pas le mobilier proprement dit (seules les cloches sont remplacées, en 1834 et 1862), et il faut attendre l'arrivée à la tête de la paroisse du jeune abbé Louis Desbordes (1841-1925), en 1870, pour que soit entrepris un renouvellement devenu indispensable. La construction d'un nouveau bas-côté au sud et l'allongement de l'ancienne chapelle Notre-Dame au nord suscitent en 1871 et 1872 l'achat de deux nouveaux autels dédiés à saint Joseph et à la Vierge (ce dernier installé dans le collatéral neuf), auprès d'un "artiste du Mans" et du marbrier toulousain Léopold Gabens. Le peintre-doreur tarusate Jean Joseph Jules Ponse complète le décor de la chapelle mariale par des peintures ornementales. Peu de temps auparavant, le vieux maître-autel du XVII<sup>e</sup> siècle avec "ses frises du plus pur style corinthien" avait été dépouillé de son retable qui "ne cadrerait plus (...) avec le style actuel de l'église devenue romane depuis sa restauration". L'autel lui-même est toutefois conservé et redoré par le même Ponse, tandis que l'ancienne clôture

de chœur en bois est remplacée par une "balustrade en fonte" fournie par la maison Balancin de Mont-de-Marsan. Au cours des années suivantes, d'autres achats et dons enrichissent l'ensemble, parmi lesquels une nouvelle chaire par le fabricant aurillacais Sacreste en 1878. En 1889, les décorateurs bordelais Augier et Millet réalisent dans le chœur des peintures murales à la riche polychromie, tandis que le verrier Dagrant installe en 1904 deux verrières figurées et que des particuliers offrent plusieurs statues de série illustrant les dévotions nouvelles (Sacré-Cœur de Jésus, Notre-Dame de Lourdes, Jeanne d'Arc).

Cet ensemble demeure quasiment intact jusqu'au milieu du XXe siècle, quand le curé Jean Mauvoisin entreprend dès son arrivée en 1957, avant même la réforme liturgique issue du concile Vatican II, une modernisation radicale du décor. Un nouvel autel "face au peuple" est installé en novembre 1957, un chemin de croix en céramique acquis auprès d'Édouard Cazaux en 1959 et une vitrerie complète en dalle de verre posée dans les collatéraux par l'Albigeois Raymond Clercq-Roques en juin 1963. Dans le même temps, de manière plus contestable, l'ancien maître-autel en bois doré et deux statues classiques en bois (naguère polychrome) provenant du retable supprimé en 1871 sont vendus pour financer l'achat de bancs. Le décor d'Augier et Millet dans le chœur, celui de Ponce dans la chapelle de la Vierge, désormais désaccordés à la volonté d'épuration qui préside à ces aménagements, sont recouverts d'enduits monochromes. En revanche, la redécouverte en 1961 de peintures médiévales et classiques dans l'ancienne chapelle de la Vierge (actuellement de saint Joseph) entraîne leur restauration scrupuleuse en deux étapes (la dernière par Jean-Marc Stouffs en 1988) et leur inscription au titre des Monuments historiques en 1976.

La sacristie conserve quelques pièces d'orfèvrerie sorties de fabriques parisiennes (P.-H. Favier, Paul Brunet) et lyonnaises (Villard et Fabre, J. Bouvart). Aucune n'est antérieure aux années 1870, à l'exception d'une paire d'ampoules aux saintes huiles fabriquée en province (peut-être dans les Landes ?) entre 1819 et 1838.

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Joseph (Jules) Ponce (doreur, attribution par source), Mame Alfred et fils (éditeur), Pierre Chaillou (peintre, attribution par source), Balancin (marchand, attribution par source)

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD Landes. 11 J 88. Visite pastorale de Louis-Marie de Suarez d'Aulan, évêque de Dax, 27 avril 1740**  
Visite pastorale de Louis-Marie de Suarez d'Aulan, évêque de Dax, 27 avril 1740.  
p. 178-182  
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 11 J 88
- **AD Landes. 2 O 1887. Église (1816-1937)**  
Église (1816-1937).  
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 2 O 1887
- **AD Landes. 70 V 345/5. Réponse à la circulaire de mai 1905 concernant les bâtiments ; renseignements sur l'église et le presbytère**  
Réponse à la circulaire de mai 1905 concernant les bâtiments ; renseignements sur l'église et le presbytère.  
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 70 V 345/5
- **AD Landes. 70 V 345/6. Église, presbytère : acquisition d'objets mobiliers, secours de l'État (1877)**  
Église, presbytère : acquisition d'objets mobiliers, secours de l'État (1877).  
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 70 V 345/6
- **AD Landes. 70 V 345/7-8. Inventaire des biens dépendant de la fabrique (3 mars 1906)**  
Inventaire des biens dépendant de la fabrique (3 mars 1906).  
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 70 V 345/7-8
- **Archives Bordeaux Métropole, Bordeaux Fi Saint-Yaguen 1 recueil 62. Projet de peintures murales pour le sanctuaire de l'église de Saint-Yaguen, par Léon Millet, 1899**  
Projet de peintures murales pour le sanctuaire de l'église de Saint-Yaguen, par Léon Millet, 1899.  
Archives Bordeaux Métropole : Bordeaux Fi Saint-Yaguen 1 recueil 62
- **Archives diocésaines de Dax. Registre paroissial de Saint-Yaguen**

Registre paroissial de Saint-Yaguen.  
Archives diocésaines, Dax

- **AM Saint-Yaguen. Dossier restauration des peintures murales de l'église par Jean-Marc Stouffs (1987)**  
Dossier restauration des peintures murales de l'église par Jean-Marc Stouffs (1987).  
Archives municipales, Saint-Yaguen
- **AM Saint-Yaguen. Dossier restauration des verrières de l'église par Brigitte Nogaro (2004)**  
Dossier restauration des verrières de l'église par Brigitte Nogaro (2004).  
Archives municipales, Saint-Yaguen
- **AM Saint-Yaguen. Dossier restauration de l'église (2005-2012)**  
Dossier restauration de l'église (2005-2012).  
Archives municipales, Saint-Yaguen
- **AM Saint-Yaguen. Dossier sondages en recherches de décors peints, par Rosalie Godin (juillet 2014)**  
Dossier sondages en recherches de décors peints, par Rosalie Godin (juillet 2014).  
Archives municipales, Saint-Yaguen

### Documents figurés

- **AD Landes. 1338 W 296. Maître-autel (en 1990)**  
Maître-autel. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296
- **AD Landes. 1338 W 296. Prie-Dieu, chaises et chaises prie-Dieu (en 1990)**  
Prie-Dieu, chaises et chaises prie-Dieu. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296
- **AD Landes. 1338 W 296. Drap mortuaire (en 1990)**  
Drap mortuaire. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296
- **AD Landes. 1338 W 296. Statue de saint Antoine de Padoue (en 1990)**  
Statue de saint Antoine de Padoue. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296

### Bibliographie

- **DESQUEYROUX Claire. Saint-Yaguen, église Saint-Jacques**  
DESQUEYROUX Claire. *Saint-Yaguen, église Saint-Jacques. Étude préalable à la restauration de l'édifice.* Février 2005.  
Archives municipales, Saint-Yaguen
- **Cartulaire de la cathédrale de Dax. "Liber Rubeus" (XIe-XIIe siècles)**  
*Cartulaire de la cathédrale de Dax. "Liber Rubeus" (XIe-XIIe siècles).* Texte édité, traduit et annoté par Georges Pon et Jean Cabanot. Dax : Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 2004.  
p. 432
- **SUAU Jean-Pierre, GABORIT Michelle. Peintures murales des églises de la Grande-Lande.** Bordeaux : Confluences, 1998.  
P.110-113

- GABORIT Michelle. *Des Histoires et des couleurs. Peintures murales médiévales en Aquitaine*. Bordeaux : éditions Confluences, 2002.  
P. 288-289

## Annexe 1

### Liste des œuvres non étudiées

**Ensemble de 2 lambris d'appui** [collatéraux, "chapelles" de saint Joseph et de la Vierge]

1er quart 21e s. Chêne teinté faux bois.

h = 111.

[Ont remplacé des lambris en bois peint en gris clair, encore en place en 2005.]

**Autel (maître-autel)** [chœur] (ill. 20184002230NUC1A)

1957. Pierre blanche d'Albi.

Autel-table sur deux pieds-piliers octogonaux. Croix de consécration gravées aux quatre angles de la table.

h = 100 ; la = 235 ; pr = 80.

[Sans doute l'autel "face au peuple" réalisé en pierre d'Albi et consacré le 24 novembre 1957 (registre paroissial).]

**Tabernacle** [sacristie]

Vers 1970. Métal argenté et doré.

Forme parallélépipédique en largeur. Décor en relief rapporté (doré) : croix entre l'alpha et l'oméga, deux mains tenant le pain de l'Eucharistie.

h = 25 ; la = 45.

**Commode** [sacristie]

Années 1920-1930. Bois feuillu.

Commode civile à deux battants jumelés, plateau surmonté d'un miroir à cadre de bois. Décor en relief de style Art déco (fleurs stylisées dans des triangles, pilastres cannelés).

**Ensemble de 2 chaises, 2 chaises prie-Dieu, un prie-Dieu à armoire et un fauteuil de célébrant** [chœur] (ill. 20184002231NUC1A)

2e moitié 20e s. Bois fruitier, velours rouge (garniture).

Chaises et fauteuil de style Louis XV.

Chaises : h = 85 ; la = 47. Fauteuil : h = 85 ; la = 55.

**Tronc** [collatéral nord] (ill. 20184002131NUC2A)

Limite 19e s.-20e s. Bois peint faux bois, blanc, jaune et rouge.

Tronc parallélépipédique avec battant à serrure sur la face, dessus à bord biseauté percé de deux fentes. Inscription peinte sur le bord antérieur du dessus (dans des cartels rouges) : Offrandes, Demandes.

h = 39,5 ; la = 42,5.

**Ensemble de 4 chandeliers d'autel** [collatéral sud, autel de la Vierge]

2e moitié 19e s. Laiton et bronze dorés.

Style néoclassique. Base triangulaire, tige cannelée, nœud en vase, bobèche en vase Médicis. Décor : bustes du Christ, de la Vierge et de saint Joseph (faces de la base), volutes et coquilles (aux angles de la base), branches de vigne en ronde bosse (rapportées de part et d'autre de la tige).

h = 49 (sans la broche).

**Vase d'autel** [sacristie] (ill. 20184002189NUC2A)

4e quart 19e s. Porcelaine dure blanche.

Vase cornet de forme haute, avec anses rapportées et encolure évasée et dentelée. Décor : anses moulées en forme de fleurs ; feuilles trifoliées nervurées, moulées et rehaussées de dorure sur l'encolure ; tige fleurie (anémone ?) polychrome peint sur la panse.

h = 22,5 ; la = 14,5.

Marque (gravée en creux sous la base) : deux traits verticaux parallèles.

**Coquille de baptême** [sacristie]

Limite 19e s.-20e s. Laiton argenté, bois fruitier.

Coupe en forme de coquillage cannelé, en laiton argenté ; manche en bois fruitier, soudé.

l = 19.

**Encensoir** [sacristie]

2e moitié 19e s. Laiton argenté.

Style classique. Décor estampé (godrons) et fondu (angelots).

h = 27.

**Navette à encens** [sacristie]

2e moitié 19e s. Bronze argenté.

En forme de nef ; pied circulaire, couvercle sur charnière. Décor : urne fumante et bouquet de roses (couvercle).

h = 8 ; la = 14.

**Croix de procession (n° 1)** [sacristie]

Milieu 19e s. Bronze et laiton argentés, bronze doré.

Style classique. Hampe en laiton ; douille emboîtante et nœud en urne en laiton ; croix en bronze ; Christ (représenté vivant), gloire (à la croisée), titulus (porté par un ange) et fleurons à acanthe (aux extrémités des bras) fondus, dorés et rivés ou soudés.

h = 98,5 ; la = 44,5.

État : manque la hampe.

**Croix de procession (n° 2)** [sacristie]

2e moitié 20e s. Acier, laiton argenté.

h = 160 environ.

**Paire de chandeliers à branches d'église** [collatéral sud, autel de la Vierge]

4e quart 19e s. Laiton et bronze dorés.

Base triangulaire ajourée, bouquet de lumières à cinq branches avec bobèches et binets ; décor végétal stylisé en laiton découpé.

h = 50.

**Drap mortuaire (n° 1)** [sacristie] (ill. 20184002235NUC1A)

Limite 19e s.-20e s. Coton noir, fil métal argenté (passementerie, décor).

[N° 101, inv. 1906 : "Draps mortuaires, 1 noir en laine croix blanche, 1 - , 1 - en velours, 3 - en coton".]

**Drap mortuaire (n° 2)** [sacristie]

Limite 19e s.-20e s. Coton noir.

[N° 101, inv. 1906 : "Draps mortuaires, 1 noir en laine croix blanche, 1 - , 1 - en velours, 3 - en coton".]

**Ensemble de 8 chasubles** [sacristie]

Vers 1960-1970. Tissus synthétiques divers.

[Un "ornement noir gothique" fut acheté en 1966 (registre paroissial).]

**Étole pastorale** [sacristie]

Limite 19e s.-20e s. Velours de soie noir, fil métal argenté (passementerie, décor).

Décor : croix ancrées.

**Ensemble de 3 statues**

Limite 19e s.-20e s. Plâtre.

**Saint Antoine de Padoue** (plâtre polychrome ; collatéral nord ; h = 112, la = 28 ; ill. 20184002234NUC1A). **Saint Jean-Baptiste** (plâtre blanc ; collatéral nord [en 1990, non retrouvé en 2018] ; h = 130 ; statue offerte par J.-B. Péfau, inaugurée en octobre 1878 [registre paroissial]). **Christ en croix** (plâtre polychrome, bois ; porche, mur nord).

[Manquent plusieurs statues mentionnées par le registre paroissial de Saint-Yaguen : 1) Sacré-Cœur de Jésus (bénite le jour de l'Ascension [30 mai] 1878) ; 2) Saint Michel et 3) Jeanne d'Arc (ces deux dernières, dons de la famille Marque de Roupiet, installées le 17 août 1919, jour de la cérémonie de la Victoire).]

**Statuette : Immaculée Conception** [sacristie] (ill. 20184002187NUC2A)

2e moitié 19e s. Biscuit.

Revers sculpté.

h = 24.

Marque (gravée sous le socle) : C G. Inscription (sur le socle) : IMMACULÉE CONCEPTION / ROME 8 Xbre 1854.

[Reproduction du modèle officiel diffusé après la cérémonie de promulgation du dogme de l'Immaculée par Pie IX le 8 décembre 1854.]

**Paire de statues en pendant : Sainte Thérèse de Lisieux, Saint Jacques le Majeur** [vaisseau central, piliers centraux nord et sud]

2e moitié 20e s., Espagne. Bois fruitier teinté, ciré, à rehauts polychromes.

Statues monoxyles (à l'exception du bras droit de saint Jacques et de ses attributs, croix et bourdon) à socle inhérent.

Posées sur des supports-colonnes en bois à cannelures et chapiteau feuillagé sculpté.

Sainte Thérèse : h = 144 (avec le socle). Saint Jacques : h = 144 (avec le socle). Supports-colonnes : h = 131 ; la = 59,5.

[Acquises en Espagne dans les années 1960-1970 (comm. orale de l'abbé Henri Boulin, 1990).]

**Livre : Missel romain** [sacristie]

Alfred MAME et fils, Tours, 1928 (date d'approbation de la publication par Albert Nègre, archevêque de Tours : 23 janvier 1928).

Reliure en cuir rouge, dos à cinq nerfs, décor doré gravé au fer sur les plats (croix fleuronnée, frises à la moresque), tranche dorée, signets en soie violette et verte. Page de titre : "Missale romanum [...] / [armes de Pie XI] / Turonibus / Typis Alfredi Mame et filiorum / Sanctæ Sedis Apostolicæ et Sacræ Rituum Congregationis / typographorum".

État : manque le dos de la reliure, pages déchirées et tachées.

## Annexe 2

### Liste des œuvres disparues

**Maître-autel (autel, tabernacle, retable).** Bois peint et doré, XVIIe ou 1ère moitié du XVIIIe siècle. Ensemble mentionné dans un procès-verbal de visite pastorale en 1740, puis dans le registre paroissial tenu par le curé Louis Desbordes, à la date de 1871 : "Nous avons été plus affecté quand nous nous vîmes forcé d'enlever les boiseries du maître-autel. Nous n'avons pas sacrifié sans peine ces grandes colonnes cannelées, cet entablement, ces frises du plus pur style corinthien. Tous ces ornements ne cadraient plus, il est vrai, avec le style actuel de l'église devenue romane depuis sa restauration." Le retable à colonnes fut supprimé (détruit ?) en 1871 ; le tombeau d'autel, le tabernacle et son exposition furent restaurés par le doreur Pons, de Tartas, pour 350 francs, avant d'être vendus au début des années 1960 pour financer l'achat de bancs.

**Autel de la Vierge.** Bois peint, 1824-1838. Mentionné par le curé Louis Desbordes à l'occasion de sa suppression en 1871 : "L'ancien autel de Notre-Dame se composait d'un tombeau vulgaire en bois peint, d'un tabernacle aux formes incultes et d'un retable accompagné de quatre colonnettes, le tout d'un style impossible. Cet autel avait été fait pour Monsieur Lacoste de sainte mémoire [*curé de 1824 à 1838*] par un menuisier de Montaut plus habile sans doute à faire des tables de cuisine que des ouvrages d'église."

**Clôture de chœur.** Fonte. Acquisée en 1871 par le curé Louis Desbordes, pour 120 francs, chez Balancin de Mont-de-Marsan (marchand d'articles en fonte, documenté dès 1860). Supprimée dans les années 1960-1970 ?

**Ensemble de 2 statues.** Bois ciré (autrefois polychrome), XVIIe ou XVIIIe siècle. Déposées et vendues au début des années 1960 pour financer l'achat de bancs.

**Peinture murale.** Exécutée dans la chapelle de la Vierge (collatéral sud) en 1872 par le peintre et doreur de Tartas Jean-Joseph (Jules) Ponsé (1816-1884).

## Annexe 3

### Extrait du procès-verbal de la visite pastorale de Louis-Marie de Suarez d'Aulan, évêque de Dax, à Saint-Yaguen, 27 avril 1740 (AD Landes, 11 J 88, p. 178-182)

"Église paroissiale St Agané vulgairement St Jaque". (...) "Maître-autel avec tabernacle et retable, 6 chandeliers et un crucifix, le tout en bois doré et en assez bon état ; les vitraux du sanctuaire sont bons, le balustre de la communion est un peu en désordre et vieux ; la sacristie est placée au midi ; la chaire à prêcher est assez bonne, mais son escalier est en désordre ; la chapelle de Notre-Dame au nord en assez bon état ; une autre, du côté du midi, dédiée à sainte Madeleine et appartenant à un propriétaire privé, est abandonnée ; le pavé du sanctuaire et de la nef a besoin de quelques réparations ; le lambris est assez bon, mais a besoin d'être réparé vers la tribune, qui est assez bonne : on se sert de l'escalier de cette tribune pour porter le grain du Sr Curé dans un grenier au-dessus du porche. Toit et charpente sont bons à quelques gouttières près ; le clocher a besoin de réparations."

## Annexe 4

### Extraits du registre de la paroisse de Saint-Yaguen (1841-1967, Archives diocésaines de Dax) concernant l'église de 1754 à 1870 (communiqué par Michèle Tastet-Brèthes)

"Registre paroissial de l'église de St Yaguen, ouvert par M. Bernard de Chauton, nommé à la cure de St Yaguen par Mr Lanéluc (*sic*), Évêque d'Aire, le 15 avril 1841, qui en prit possession le 29 avril de la même année et qui s'y rendit le 15 mai suivant, avec tous ses meubles, venant de Mézos où il était depuis le 1er janvier 1826."

"On ne peut dire d'où tire son nom l'église de St Yaguen. La chronique du pays prétend qu'il lui vient du mot espagnol St Yago, il peut lui venir encore de St Jacques, qu'elle paraît avoir toujours eu pour patron, quoique la fête mondaine se tienne le jour de l'Assomption, ou le 15 août (...)."

[*En marge* : Livre des marguilliers qui date de l'année 1750] "L'église de St Yaguen ne possède qu'un seul livre, c'est un registre de recettes et de dépenses des marguilliers en fonctions qui fut ouvert en 1740 par M. Dupérié, desservant *loco pastoris* la cure de St Yaguen, et qui signe tous les comptes de recette et de dépense, et chaque année jusqu'au 22 juillet 1743 (...)."

[*En marge* : Visite pastorale du 9 mai 1754] "Dans ce registre figure une ordonnance portée par M. l'Évêque d'Acqs, le 9 mai 1754, alors en cours de visite à St Yaguen et dont le texte est littéralement transcrit cy après. / Louis Marie de Suarès d'Aulan, par la providence divine et l'autorité du St Siège apostolique, Évêque d'Acqs, ayant examiné les comptes de la fabrique de St Yaguen, depuis le 1er janvier 1750 jusqu'au 1er janvier 1754, inclusivement, avons trouvé le Sr Jacques Bats, marguillier, comptable pour l'année 1750 (...)."

"Le 19 mai 1783, Mr de Laneufville, Évêque d'Acqs en cours de visite à St Yaguen porte l'ordonnance suivante. (...) / "Charles Auguste Le Quien de Laneufville, par la providence divine et l'autorité du St Siège apostolique, Évêque d'Acqs, conseiller du roi en tous ses conseils, vu notre procès-verbal de visite de St Jacques de St Yaguen (...), nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit : 1° l'intérieur de la custode sera doré, et l'intérieur de la coupe du calice sera redoré. / 2° le petit calice et le soleil seront vendus pour en être acheté un soleil plus grand et plus décent. / 3° il sera mis des chassiss ouvrant aux vitraux de la nef et du sanctuaire, et un tableau de St Jean placé dans l'enceinte des fonds (*sic*) baptismaux sera renouvelé (*sic*). / 4° il sera fait un inventaire général de tous les ornements, linges et autres effets appartenant à l'église, lequel sera remis par chaque marguillier à son successeur, après toutefois qu'il aura été vérifié, et il sera placé dans la sacristie un coffre fort, dans lequel il y aura autant de tiroirs qu'on fait de quêtes différentes ; chaque quête sera jettée (*sic*) par un petit trou dans le tiroir qui lui aura été destiné, vérifiée tous les trois mois et portée en recette dans les comptes de celui qui l'aura ramassée. Ledit coffre sera fermé à deux différentes clefs, dont l'une sera gardée par le sieur curé et l'autre par le marguillier. / 5° il sera fait une étole en soie de toute couleur, la chape et l'étole pour donner la bénédiction seront teintes en cramoisi, il sera acheté quatre palles fines, bordées d'une petite dentelle. / 6° les murs du cimetière seront netoyés (*sic*). / 7° on fera un inventaire de tous les papiers et titres appartenant à l'église, le tout sera déposé dans le coffre fort. / 7° (*sic*) il ne sera placé aucune chaise dans l'église que du consentement du curé et du marguillier (...). / Donné à Acqs dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-sceau de notre secrétaire le 6 juillet 1783. Ch. Aug. ev. d'Acqsq."

[*En marge* : 1793. L'apostat (Joseph) Tourret prend possession de la cure de St Yaguen] "Le dix janvier 1793 examine et approuve les comptes des marguilliers (...). Depuis cette époque, il n'est plus fait aucune sorte de mention de lui au bas du dernier acte du prêtre apostat on lit l'attestation suivante : "Nous administrateurs provisoires composant le directoire du district de Tartas, certifions avoir reçu des mains du citoyen Étienne Darmagnac, maire de la commune de St Yaguen, l'argenterie de l'église de ladite commune, consistant en une grande croix en trois pièces et un encensoir et une navete (*sic*), le tout du poids de treize marcs, six onces, d'après la déclaration du citoyen Clauset, commissaire nommé par nous, à l'effet de peser l'argenterie des églises, en foi de quoi à Tartas ce 4 décembre 1792, l'an 1er de la république... Ducamp."

"1er juillet 1803. Ici va reprendre une administration légitime désormais pour le rétablissement du culte catholique dans l'église de St Yaguen autorisé par Monseigneur l'évêque de Bayonne et sanctionnée par le gouvernement. M. Jean Dufilho desservant, Jean Marque, Jean Nolibois, composant le bureau, ont été nommés fabriciens par mondit Seigneur évêque."

Desservants successifs : Jean Dufilho (1803-1817), Larranat (1817-1823), Lacoste (1824-1838), Lalanne (18 avril 1838 - 18 avril 1841), Bernard de Chauton (curé de Mézos 1826, de Saint-Yaguen avril 1841 - janvier 1870).

"Le 29 avril 1841, M. Chauton, des[servan]t de Mézos depuis le 1er janvier 1826, vint prendre possession de la cure de St-Yaguen et s'y rendit définitivement avec tous ses meubles le 15 mai 1841. Il a trouvé l'église dans l'état le plus pitoyable, le lambris tombait par morceaux de toute part, une planche restant pendue par un bout et pouvant tomber sur la tête du prêtre pendant qu'il disait la messe, la sacristie étant aussi triste que l'église. Il y avait peu de linge, les ornements tous vieux et en mauvais état étaient en petit nombre, un seul avait quelque valeur. Les livres de chant manquaient, il s'y trouvait deux missels selon le rit parisien. L'église avait deux calices en argent, l'un a dû être réparé, la coupe était séparé[e], le second était en bon état. Le St ciboire était en argent et très convenable. Une custode d'argent était percée sur sa coupe. Les crémères (*sic*) des stes huiles étaient en argent et bien tenues. Le vase qui contient les eaux des baptêmes était en cuivre rouge et assez propre. / Deux confréries établies par M. Lacoste avaient été approuvées par Mr Loyson évêque de Bayonne. (...) / M. Chauton, en prenant possession de l'église de St-Yaguen, y a trouvé deux confréries établies par M. Lacoste, celle du très saint Sacrement et celle du Scapulaire (...)."

"Rapport sur ce qui s'est passé dans la paroisse depuis le 15 mai 1841. (...) / En 1844, Monseigneur Lanéluç (*sic*) fit la visite pastorale de la paroisse de St-Yaguen. (...) Il trouva l'église dans un état de délabrement tout à fait déplorable, il interdisit (*sic*) les fonds (*sic*) baptismaux, parla très sévèrement à la paroisse et prévint ceux que cela regardait que si l'église n'était pas réparée dans un an, ou que si les réparations n'étaient pas commencées, il interdirait l'église et qu'il ferait au curé une obligation de lui faire part du retard ou de l'empressement que mettrait la commune à s'occuper de l'église."

"En 1846, l'église fut entièrement réparée ainsi que les trois clochers (*sic*). L'église fut plafonnée, la commune fit à cette occasion 4000 f. / En 1847, le nouveau cimetière fut changé et porté au lieu dit où il est aujourd'hui, il fut béni le 16 juillet de la même année. (...)"

"En 1856 eut lieu une mission de trois semaines, ouverte le dimanche de la quinquagésime, prêchée par MM. Lamaison, Passicot, Ramaseilles, missionnaires de la maison de Buglose, et pour laquelle les fonds avaient été donnés par la sœur St-François de Salles (*sic*), née à St-Yaguen, de la famille Lestage."

"En 1862 pendant le carême, une seconde cloche fut donnée à l'église par la commune, fut bénite et placée au clocher le jeudi de Pâque 24 avril de cette même année."

"Deuxième partie. / Le vénérable Monsieur Chauton, desservant la paroisse de St-Yaguen, a été enlevé par une mort à peu près subite à l'affection de des paroissiens le 15 janvier 1870. Son successeur a été nommé par Mgr Epivent Evêque d'Aire et de Dax, à Rome où S.G. se trouvait pour assister au concile du Vatican. L'abbé Louis Desbordes, né à Tartas le 8 décembre 1841, prêtre le 23 Xbre 1863, a été vicaire à St-Yaguen pendant près d'une année, et quand il a

été appelé au gouvernement de cette même paroisse, il était depuis trois ans vicaire de Bascons. (...) Octave Bernard Chauton était né à Tartas le 24 août 1795 d'une ancienne famille de robe. (...) Ce fut son dernier acte important. Il était à même de se dévouer à la restauration de l'église ; le bon Dieu jugea que son fidèle serviteur avait assez fait. Après une courte maladie de quelques jours, sans connaître les angoisses de l'agonie, le bon prêtre s'éteignit doucement dans la paix du Seigneur [16 janvier 1870]. Qu'il me [le curé Louis Desbordes, fils de Pierre Léonard Desbordes et de Marie Quitterie Rosalie Aricie de Chauton, nièce de l'abbé de Chauton] soit permis de consigner ici un regret commun à tous les paroissiens. Vénérable abbé Chauton ! Plût à Dieu qu'il eût eu le temps de fixer par écrit sa dernière volonté ! Il eût évidemment laissé à sa chère église une part de sa grande fortune (...). Les funérailles de l'abbé Chauton furent magnifiques. (...) L'abbé Chauton a été inhumé sous le porche de l'église ; il convenait qu'il fût même après sa mort au milieu de ses chers enfants. Voici l'inscription placée sur la pierre sépulchrale (*sic*) : Hic jacet / resurrecturus / B. O. de Chauton / qui natus Tartasiis / M.D.CC.X.C.V / XXIX novem annis / hanx rexit ecclesiam / obiit dit XV januarii / M.D.C.C.C.L.X.X. / In omnibus praebeuit seipsum / exemplum bonorum operum / R.I.P."

## Annexe 5

### Extraits du registre de la paroisse de Saint-Yaguen (1841-1967, Archives diocésaines de Dax) concernant les travaux de l'église en 1870-1872 (transcription par Michèle Tastet-Brèthes, août 2010)

"Restauration de l'église.

Après la mort de mon regrettable prédécesseur [l'abbé Bernard Octave de Chauton, mort en janvier 1870], le service de la paroisse fut provisoirement confié à M. Cazenave, curé de Beylongue, et à M. Maniort, curé de Ponson-Carcen. (...) Leurs fonctions cessèrent le 3 avril [1870], dimanche de la Passion. Ce jour-là fut solennellement installé celui qui écrit ces lignes [l'abbé Louis Desbordes] (...).

Quelques jours après mon installation, commencèrent des travaux fort considérables à l'église ; il s'agissait de construire un second collatéral sur les plans et devis de Monsieur Ozanne, architecte du département. L'œuvre a été longue et difficile. Il me fallut réagir (*sic*) un autel provisoire sous le porche à la suite duquel la commune fit dresser un hangar pour recevoir les fidèles. C'est là que pendant sept mois ont eu lieu, de quelque manière, les exercices du culte divin. Le Saint temple était complètement livré à la foule des ouvriers et Dieu seul peut dire combien de souffrances morales en résultaient pour le pauvre curé, chose mille fois plus fâcheuses, combien de profanations et d'inconvenances devant le très Saint Sacrement !!!! Malgré plusieurs interruptions dans les travaux, l'église nous fut enfin rendue aux fêtes de la Toussaint. L'autel provisoire du porche fut transporté au petit sanctuaire du nouveau collatéral et c'est là qu'ont eu lieu tous les offices jusqu'aux fêtes de la Pentecôte de l'année suivante. Pendant ce temps qui fut bien long, les ouvriers construisaient à neuf la voûte de la grande nef et il n'est pas aisé à s'imaginer tout ce que nous avons eu à souffrir pendant le cruel hiver de 1870-1871, étant ainsi placés sous les tuiles. Le froid était si rigoureux que l'eau et le vin se congelaient dans les burettes ; les offices étaient forcément peu suivis quoique aussi courts que possible (...). Vers le 1er janvier [1871], j'eus la joie de prendre possession de la sacristie nouvelle : l'ancienne avait dû céder la place au nouveau bas-côté. Disons en passant que sous le sol de l'ancienne sacristie fut trouvée une large et longue pierre tumulaire dont il fut impossible de déchiffrer l'inscription presque entièrement effacée. Nous avons vu disparaître cette sacristie sans regret : elle était petite et humide ; tout porte à croire que ce fut autrefois une petite chapelle latérale ; j'ai été confirmé dans cette idée par la découverte d'un arceau muré qui existait entre l'église et la sacristie au milieu duquel avait été faite la porte d'entrée. Adossé à la sacristie était un obscur réduit de deux mètres de long sur un mètre de large ayant à peine une hauteur de un mètre soixante dix centimètres. On y entrait par une porte pratiquée dans la boiserie de l'autel près du côté de l'épître. Ce petit appartement avait peut-être servi de lieu de sépulture pour le clergé ; à l'époque de la destruction, c'était la sacristie des marguilliers.

Après l'achèvement du collatéral projeté, la commune comprit la nécessité de remplacer par une solide voûte en briques le plafond délabré qui avait en 1846 pris la place d'un lambris recouvert d'une peinture bleue parsemée d'étoiles blanches. Ce lambris avait lui-même remplacé une superbe voûte en pierre qui s'était effondrée au jour néfaste où les Huguenots incendièrent l'église.

L'installation d'une nouvelle voûte amena deux changements importants. Jusqu'alors un hideux escalier de bois assez récent partait du bas de l'église à droite de la grande porte d'entrée et s'élevait à travers le plafond pour conduire au clocher. Il conduisait également à une immense tribune fort délabrée dont l'accès avait été interdit depuis plusieurs années par mon prédécesseur à cause des désordres qui s'y commettaient. Escalier et tribune furent heureusement supprimés. Nous avons vu enlever ce masque sans regret. Nous avons été plus affecté quand nous nous vîmes forcés d'enlever les boiseries du maître-autel. Nous n'avons pas sacrifié sans peine ces grandes colonnes cannelées, cet entablement, ces frises du plus pur style corinthien. Tous ces ornements ne cadraient plus, il est vrai, avec le style actuel de l'église devenue Romane depuis sa restauration. En enlevant ces boiseries, on a découvert une rangée de stalles taillées dans le mur autour de l'abside. Chaque stalle était sous une arcade et celle du milieu était élevée de trois degrés au-dessus des autres. Il est à croire que notre église fut autrefois collégiale ou bien l'église d'un monastère.



L'impossibilité de restaurer d'une manière convenable ces vénérables antiquités nous a forcé de les faire disparaître sous une cloison de briques.

Sous le tombeau de l'autel, nous avons trouvé une large terrine de garos contenant des ossements pulvérisés. Étaient-ce des reliques ? Étaient-ce plutôt les restes de quelque ancien Pasteur de la paroisse, transféré sous l'autel à l'encontre des règles canoniques ? Personne n'a su me donner des renseignements acceptables. D'après certains, nous aurions découvert les reliques de notre patron St Jacques ; selon eux, notre église aurait possédé depuis un temps immémorial une partie du corps de ce bienheureux apôtre. Le voisinage de l'Espagne, le nom de notre paroisse et cette tradition permettent de croire que notre église a pu posséder autrefois quelque parcelle des précieux restes de son patron. Mais ce riche trésor aura disparu pendant la tourmente révolutionnaire ou même à l'époque des guerres religieuses du seizième siècle. En aucune façon d'ailleurs, il ne sera permis de voir les reliques d'un apôtre dans un petit tas d'ossements pulvérisés contenus dans un vase de terre. Quoi qu'il en soit, ces cendres ont été de nouveau replacées sous l'autel. Les grosses réparations de l'église furent terminées au mois de mai 1871. C'est pendant ces travaux qu'eut lieu cette funeste guerre contre la Prusse suivie de tant de désastres et de tant de larmes. L'administration communale avait dû consacrer des sommes importantes à l'équipement de ses mobiles et de ses mobilisés ; ainsi ne lui fut-il pas possible de s'occuper des décorations intérieures de l'église. Sa bonne volonté n'était pas en défaut, mais il fallait attendre. Mais comment se résoudre à passer des années sans des autels convenables ? Pouvait-on se contenter de l'écrin ? Ne fallait-il pas y placer les bijoux ?

La confrérie du St-Sacrement possédait quelques centaines de francs ; avec ces modiques ressources, l'espoir d'être aidé par la générosité de mes paroissiens et surtout avec la confiance envers sa divine Mère et St Joseph, je mis la main à l'œuvre.

Le maître-autel eut d'abord notre attention. Le tabernacle, l'exposition qui le couronne et le tombeau de l'autel furent confiés au sieur Pons doreur à Tartas pour être restaurés moyennant la somme de trois cent cinquante francs. A cette occasion, les boiseries du chœur furent restaurées et l'ancienne grille en bois qui servait d'appui de communion céda la place à une balustrade en fonte sortie du magasin Balancin à Mont-de-Marsan d'une valeur de 120 francs. C'est le 15 août en la solennité de l'Assomption de Marie, au milieu d'une foule immense de cette paroisse et des lieux circonvoisins, que fut inauguré le maître-autel remis à neuf.

Il fallait songer aux autels latéraux, mais nos ressources étaient épuisées. L'idée la plus naturelle et qui se présentait à l'esprit de tous était de songer tout d'abord à l'autel de la Ste Vierge. C'est un sentiment bien légitime. Toutefois, je fus d'un autre avis ; je voulais commencer par ériger un autel à St Joseph, et voici pourquoi : l'autel de Marie devait nécessairement se faire au plus tôt ; celui de son saint époux ne paraissait pas aussi urgent. Si le sanctuaire de la Vierge avait été fait tout d'abord, l'autre aurait été renvoyé aux calendes grecques : "nous sommes sans argent, aurait-on dit, rien ne presse, attendons". Et pourtant, il me tardait d'avoir un autel de Saint-Joseph, j'étais sûr que celui de Marie suivrait de très près ; j'avais confiance en l'économe de la Sainte Famille. Donc, un peu contre l'avis général, je me mis en campagne pour notre glorieux protecteur. J'allais partout : l'obole du pauvre et la généreuse offrande du riche me mirent à même de faire un autel en pierre de Bourgogne qui fut sculpté sur les desseins de M. Tastet, vicaire à Tartas, par un artiste du Mans, venu dans nos contrées à l'occasion de la guerre contre la Prusse. Cet autel fut placé au lieu où se trouvait autrefois l'autel de Marie : n'était-il pas juste de faire hommage de la chapelle nouvelle plus spacieuse et plus belle que l'autre à la Reine du Ciel ?

L'ancien autel de Notre-Dame se composait d'un tombeau vulgaire en bois peint, d'un tabernacle aux formes incultes et d'un retable accompagné de quatre colonnettes, le tout d'un style impossible. Cet autel avait été fait pour Monsieur Lacoste de sainte mémoire [curé de 1824 à 1838] par un menuisier de Montaut plus habile sans doute à faire des tables de cuisine que des ouvrages d'église.

En grattant la voûte au-dessus de l'autel pour y faire quelques décorations, nous découvriâmes une vieille fresque représentant la Madone, au milieu des trois personnes de la Sainte Trinité ; nous ne songeâmes pas à restaurer cette peinture aux trois quarts effacée et d'un goût plus que douteux.

L'autel de Saint-Joseph avec tous ses accessoires nous coûte six cent trente francs. L'autel seul fut payé trois cent quarante francs. Nous dirons bientôt comment en fut faite l'inauguration. (...)

Autel de St Joseph. Le vendredi suivant, 5 janvier [1872], eut lieu l'inauguration de l'autel de St Joseph. Toute la population voulut prendre part à cette fête du cœur. La statue de ce glorieux St fut solennellement portée en procession autour de l'église sur un brancard dont les bras reposaient sur les épaules de quatre jeune gens, entourés d'enfants tenant en main des flambeaux. (...) Après une touchante allocution du missionnaire qui retraça la grande vie de St Joseph et les grands motifs d'avoir en ce glorieux protecteur la plus filiale confiance, le curé procéda à la bénédiction du tabernacle et de l'autel et cette belle cérémonie fut clôturée par le salut du St Sacrement. Le lendemain, jour des Rois, le pasteur de la paroisse eut la joie d'offrir pour la première fois le St sacrifice sous le regard de St Joseph. (...) Le soir de ce beau jour eut lieu la plantation de la croix de la mission. (...) La cérémonie se fit avec beaucoup d'ordre, beaucoup d'entrain et surtout beaucoup de foi. (...)

Nouvel autel de Marie. Cette même année [1872] a eu lieu l'érection du nouvel autel de la Ste Vierge. La Reine du Ciel ne pouvait pas rester plus longtemps privée de cet honneur, tout le monde souffrait de voir sa chapelle dépouillée de cet ornement. (...) Les bonnes familles de la paroisse le comprirent et me prêtèrent un noble et généreux concours. Qu'il me soit permis de signaler à la reconnaissance de la paroisse et de mes successeurs les bonnes familles de Vios

du Gay, Péfau, Darmagnac, Marque et aussi Mad. Dupuy d'Onesse originaire de St-Yaguen, et Mad. de Chauton de Souprosse qui a bien voulu me donner cent francs en mémoire de mon vénéré prédécesseur son oncle. L'autel sortit des ateliers de M. Léopold Gabens de Toulouse et fut mis en place par le Sr Galimberti, marbrier italien, habitant St-Sever. La divine Providence ne nous laisse jamais arriver à la joie que par les épreuves. J'en fis l'expérience. Quand nous ouvrîmes les caisses renfermant ces marbres tant désirés, nous eûmes la douleur immense de trouver le devant de l'autel complètement cassé de haut en bas ! ... Ce malheur a été en grande partie réparé par l'adresse du poseur. - Les décorations de la chapelle furent faites par le Sr Ponce, peintre de Tartas. L'autel pris dans le magasin était d'une valeur de 650 fr. ; en place avec tous ses accompagnements, marchepied, statue, chandeliers, lampe, peinture, etc., il a coûté la somme de onze cents francs. / L'inauguration d'un autel de la très Ste Vierge est un fait trop considérable dans une paroisse pour que nous ne fissions tout au monde pour dignement inaugurer le nôtre. Cette grande cérémonie a eu lieu le 3e dimanche d'octobre, 20e jour du mois, en la fête de la pureté de Marie, jour d'autant mieux choisi que l'autel est sous le vocable de l'Immaculée Conception. Mr Lacerenne dont le nom est devenu si populaire à St-Yaguen eut la bonté de venir disposer les fidèles à cette fête par quelques instructions. La cérémonie fut présidée par M. Pailhée, aumônier du couvent de la Réunion à Dax représentant M. Destribats notre doyen empêché. (...) Immense était la foule des fidèles assistant à un spectacle inouï dans cette humble paroisse. (...) Nous nous rendîmes en chantant le *Veni creator* à la chapelle de la T. Ste Vierge pour bénir l'autel et nous terminâmes cette première partie de notre fête par le chant du *Magnificat*. (...) Les vêpres furent chantées avec un entrain inaccoutumé sous la présidence de la grande Reine du Ciel, dont la statue était sur une estrade au milieu du chœur. C'était la Madone destinée au nouvel autel béni le matin. Mais avant de lui faire prendre possession de sa niche, nous voulûmes lui faire parcourir triomphalement notre bourg tout entier. A cet effet une magnifique procession s'organisa. (...) Au retour de cette procession d'un éclat inouï, la statue fut placée dans sa niche pour y être toujours la consolation, le refuge, l'honneur de la paroisse. Je laisse à penser la joie qui débordait du cœur du pauvre curé ! Personne ne dut chanter au *Te Deum* final avec plus d'entrain. Gloire à Dieu, amour à Marie !... Que cette Reine puissante et bonne prépare une place auprès de son Trône à ceux qui lui ont élevé ce sanctuaire dans la paroisse !"

---

## Annexe 6

### Extraits du registre de la paroisse de Saint-Yaguen (1841-1967, Archives diocésaines de Dax) concernant l'église de 1874 à 1967 (communiqué par Michèle Tastet-Brèthes)

"Année 1874. / Le 24 mars a eu lieu solennellement la visite pastorale faite par Sa Grandeur, Mgr Louis-Marie-Olivier Epivent, évêque d'Aire et de Dax. (...) Mgr daigna manifester son contentement de l'heureux état de l'église ; mais il demanda que la chaire fût remplacée au plus tôt par une autre plus décente et plus commode. A l'occasion de la visite du prélat, l'église avait fait l'acquisition de beaux ornements blancs, d'une riche bannière de *Te igitur*, etc. Ces divers objets furent acquis à l'aide de souscriptions."

"En 1875 a été faite l'acquisition de l'ornement de velours rouge et l'échange de nos deux vieux et insignifiants calices contre deux autres dont le 1er est du style Louis XV, tout vermeil, pesant 580 gr., et l'autre est du style Moyen-Age tout argent avec la coupe et la patène dorée pesant 450 gr. Pour paiement il a été donné 1° les deux vieux calices pesant ensemble 898 gr. et une somme de 297 francs (*Deus providebit* !)."

"Sa Sainteté Pie IX voulut bien accorder aux prêtres venus à Rome pour célébrer son jubilé épiscopal [*en mai 1877*] le droit de donner la bénédiction papale à leur paroisse. Or, sur ces entrefaites, une excellente dame de St-Yaguen, Madame Darmagnac, fesait (*sic*) cadeau à notre église d'une belle Madone de Lourdes d'une valeur de 170 francs. (...) [*L'inauguration*] fut l'occasion d'une magnifique fête. Elle eut lieu le 29 septembre. (...) M. Le doyen de Tartas avait eu la bonté de mettre à notre disposition pour cette grande circonstance les magnifiques ornements donnés par Mlle de Laluque."

"Année 1878. (...) Nous avons inauguré, le jour de la Dédicace des Églises [*25 octobre*], une nouvelle chaire sortie des ateliers de Sacreste d'Aurillac. Le prix en est de 800 fr. La commune a bien voulu nous donner une subvention de 250 fr. Le gouvernement nous avait, quelques mois auparavant, accordé pareille somme, sur la demande de M. de Gavardie notre honorable sénateur et de M. de Laborde député de l'arrondissement. La fabrique a pris des termes pour le paiement du reste. On s'accorde à louer notre chaire, c'est un meuble digne de notre église. Personne à coup sûr ne se fera l'idée des peines et des ennuis que cette importante acquisition a fait souffrir au pasteur de la paroisse. (...) Le dimanche suivant, nous avons béni solennellement la statue de St Jean-Baptiste, don de M. Péfau notre respectable paroissien. Désormais, le saint précurseur est patron secondaire de notre paroisse et c'est à juste titre puisque la plupart des hommes de St-Yaguen portent son nom. Cette statue fait le vis-à-vis de celle du Sacré-Cœur de Jésus bénite le jour de l'Ascension de cette année. La statue du Sacré-Cœur est due à quelques personnes pieuses qui l'ont achetée à frais communs."

"Année 1879. (...) Une quête faite le 15 août et surtout les offrandes des familles principales de St-Yaguen ont paré aux frais occasionnés par cette belle fête [*de l'Adoration perpétuelle*]. En outre, l'église a reçu deux beaux cadeaux : un riche thabor donné par Me D. et un antependium pour l'autel de Notre-Dame."

"Monsieur Bénesse [*nouveau curé à partir de 1884*]. Après avoir été privée de tout service religieux pendant 5 mois environ, la paroisse de St-Yaguen fut confiée à Mr. E. Bénesse, précédemment curé de Castel-Sarrasin. Mr. Bénesse est resté curé de St-Yaguen jusqu'au mois de novembre 1894. A cette époque, il quittait secrètement la paroisse et se retirait au Havre, laissant des souvenirs pénibles et une réputation douteuse. Mr. Bénesse n'a pas jugé à propos de réfuter les faits qui se sont passés à St-Yaguen pendant son administration de dix ans."

"Mr. Claverie. / Dès les premiers jours du mois de décembre 1894, Mr. l'abbé Claverie (Prosper), curé d'Argelos, fut nommé par Mgr Delannoy, curé de St-Yaguen."

"1911. [*Pierre Lafitte, installé curé de Saint-Yaguen le 19 décembre 1909, mort le 9 mai 1927*] (...) Le [*nouveau*] presbytère a été achevé et remis à l'administration communale le jeudi 10 août, par l'architecte M. Labadie de Tartas et M. Jules Desmoliès, d'Audon. La commune a dépensé pour la construction de cet édifice la somme de treize mille cinq cents francs."

"17 août 1919. Le dimanche 17 août 1919, la paroisse de St-Yaguen célébra solennellement un service pour les 36 soldats tombés au champ d'honneur pendant les quatre années de la terrible guerre avec l'Allemagne ! Je compte pouvoir inscrire, sur une plaque de marbre, que je placerai à la porte de l'église, pour en perpétuer la mémoire, les noms de ces héros ! (...) Le soir du même dimanche, la paroisse se réunit à nouveau avec changement de décors, pour célébrer la victoire de la France et installer dans l'église, à l'entrée du chœur, deux magnifiques statues, l'une à St Michel, patron de la victoire, la seconde à Jeanne d'Arc, patronne et protectrice de la France chrétienne, don de la famille Marque de Roupiet. (...) Avant d'être mises en place par six vigoureux jeunes hommes, ces statues furent bénites par M. le chanoine Desbordes. Elles ont coûté 750 f. les deux ; et les piédestaux 400 f. l'un (J.B. Marque, menuisier à St-Martin d'Oney). Le bon Dieu rendra, en paix et prospérité, à cette famille si chrétienne la valeur de ce don généreux !"

"1922. Mission. Une grande mission de trois semaines, commencée le trois décembre 1922, clôturée le jour de Noël, a été prêchée par trois missionnaires de Buglose, MM. Céby, Darricau et Courbès. (...) En souvenir de cet événement paroissial, avec une souscription qui a produit mil cinquante francs (1050) un Christ a été acheté et dressé sur le coin du champ de Sauton appartenant à la famille Marque de Roupiet."

"Consécration de l'autel. Le 24 novembre 1957, le nouvel autel a été consacré par M. le chanoine Gayen, du chapitre de la cathédrale de Dax, délégué par Monseigneur l'Évêque. (...) Cet autel, en pierre d'Albi, était en place depuis le mois de mars, et doit être le souvenir de la mission donné au mois de février 1957. Il a coûté près de 500.000 francs, et a été payé par la Municipalité. Les reliques des saints sont de St Adéodat, martyr et de Ste Justine, martyre. Il a été dédié à St Jacques, patron de la paroisse. (...) Abbé Mauvoisin curé."

"Christ (...) et chaire. Pour les fêtes de Noël 1957, une grande croix portant un Christ ancien en bois a été mise en place dans le chœur et domine l'autel. La chaire a quitté le pilier de la nef, est devenue un ambon au coin de la Ste table, face au peuple."

"Chapelle de la T. Ste Vierge. A l'occasion du 1er centenaire des Apparitions de N.D. de Lourdes [*1958*], et grâce à la volonté de Mlle Dulau de Tartas, la chapelle de la T. Ste Vierge a été remise à neuf par M. Chaillou, de Tartas, et ce durant la 1ère quinzaine de mars 1958 (coût : 70.000 f.)."

"Fermeture du porche de l'église. Début décembre 1958 a été installé le "tambour" qui sépare la nef du porche, et qui empêche l'air extérieur de pénétrer. Ouvrage de M. Bergalonne, d'Aurice, le tout a coûté 147.000 francs. Don anonyme : 100.000 francs. Le porche sert désormais de salle de catéchisme et de salle de répétition."

"Chemin de la croix. Le dimanche 3 mai 1959, en la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, a été érigé le nouveau chemin de la croix en céramique, œuvre de M. Cazaux, céramiste à La Nègresse, Biarritz (B.P.). Il a remplacé des croix provisoires, qui avaient succédé à l'ancien chemin de croix. La cérémonie d'érection a eu lieu le soir à 9h. Le curé de la paroisse avait reçu les pouvoirs de Monseigneur l'Évêque. (...) Ce beau chemin de croix a coûté 200.000 francs. Don anonyme : 75.000 francs. Séance récréative des Rameaux : 147.000 francs."

"Monument à la fontaine de St Jacques. Le dimanche 19 juillet 1959 a été solennellement béni le Monument construit à côté de la vieille croix (1860). C'est M. Clercq-Roques, décorateur à Albi, qui en a fait le plan et exécuté la statue. C'est M. Lurbe, entrepreneur à Arengosse, qui l'a bâti. Il est le souvenir personnel et paroissial de mes 25 ans de sacerdoce. Il a coûté 163.000 francs."

"Électrification des cloches. Les cloches sont restées muettes (...) jusqu'au 29 mai 1960. C'est Monsieur Fourcade, fondeur à Tarbes, qui les a électrifiées. (...) Le tout a coûté la somme de 622.161 f. (...) La grande cloche pèse environ 400 kg et donne le sol# ; elle porte l'inscription suivante : "Parrain Jean Larède (*sic*) adjoint au maire ; Mairaine Marie Victoire Destangue, veuve de Vios du Gay ; J.B. Lestage, maire de St Yaguen - 1834, Decharme fondeur". La petite cloche pèse environ 280 kg et donne le si. Elle porte l'inscription suivante : "Cloche fondue le 2 avril 1862, donnée par le conseil municipal à l'église de St Yaguen. Étaient maire M. Henri de Vios du Gay et desservant Bernard Chauton. Ont servi de parrain et mairaine M. J.B. Péfau et Dame Jeanne Victoire de Vios du Gay née Lestage. Refondue en novembre 1923, M. Paradau Clément étant maire. Fonderie Dencausse Tarbes, et Darricau successeur 1923. (M. Fourcade, actuel fondeur, est leur successeur)."

"Peintures de l'église et autel de St Joseph. Les séances et kermesse de 1961 ont servi à payer les peintures de l'église refaites par M. Chaillou Pierre, peintre à Tartas (...)."

"Vitraux. En la fête de la Pentecôte, le dimanche 2 juin 1963, ont été solennellement bénits les nouveaux vitraux de l'église, remplaçant du verre ordinaire. Ils sont en mosaïque de dalle de verre de 2 cm 50 d'épaisseur pris dans du ciment

armé. Ils sont dédiés au Sacré-Cœur, N.D. de Buglose, St Joseph ouvrier, St Vincent de Paul, Ste Cécile, St Christophe, St Hubert ; une rosace représente le monogramme du Christ. Madame Cécile Marque a payé le vitrail de Ste Cécile. La famille Arnaud Marque (parents et enfants) a payé le vitrail de St Vincent de Paul. Le curé de la paroisse [*l'abbé Mauvoisin*] a offert celui de St Christophe, il en avait fait le vœu après un accident d'auto, qui aurait pu être plus grave. Le restant a été payé par la séance récréative du 7 avril 1963 et par la kermesse du 21 juillet 1963. L'artiste qui a fait les vitraux est M. Clercq-Roques, d'Albi, qui avait déjà fait le Monument à la Fontaine St Jacques. C'est lui qui a fait également les verrières de l'église de Meilhan et de la nouvelle église de St-Vincent de Paul à Mont-de-Marsan. Les 2 vitraux du chœur avaient été offerts en souvenir de Dominique Darmagnac (D.D.) (*dixit* Mme Gauzère de Tartas)."

"La séance récréative et la kermesse de 1965 ont payé : 2 poignées en fer pour la porte de l'église (...), 1 autel formica et estrade pour messe face au peuple, 2 chandeliers et croix, 2 lutrins pour (...) et la chaire, 2 porte-croix en fer forgé, 2 grilles en fer forgé pour cacher débarras à côté escalier du clocher, nouveau catafalque sur roulettes et 6 chandeliers en fer forgé (...)."

"1966. La séance récréative et la kermesse de 1966 ont payé la restauration du sanctuaire de l'église. A l'usage, deux autels dans un petit sanctuaire n'ont rien de pratique ni d'esthétique. Il a donc fallu supprimer l'autel face au peuple en place depuis un an : il a été vendu à la commune de Payros-Cazautets pour sa nouvelle église. Le sanctuaire a été surélevé, les marches d'autel supprimées. Il a fallu changer le tabernacle trop haut, changer également les 2 ciboires. Les vieilles boiseries, en pin, entourant le sanctuaire, ont été enlevées, il a fallu enduire les murs, les peindre, etc. M. Louis Abadie, entrepreneur à Luz-St-Sauveur (H.P.) a fait le travail et le carrelage en marbre. (...) M. Mouchel à Rion a fait les peintures. (...) En 1966 ont été achetés l'ornement gothique noir et la chape noire de même style (pour les enterrements)."

## Annexe 7

### Inventaire des biens dépendant de la fabrique de Saint-Yaguen, 3 mars 1906 (AD Landes, 70 V 345/7-8), transcription partielle

*"Inventaire des biens dépendant de la fabrique paroissiale de Saint-Yaguen.*

*L'an mil neuf cent six, le dix-sept février à 10 heures du matin, En présence de MM. 1° Laforcade, desservant de la paroisse de Saint-Yaguen, 2° et Darrietort, de Vios de Gaye, Baché, Dartiguelongue et Dauba, membres du conseil de fabrique, demeurant tous à Saint-Yaguen, lesquels n'ont comparu que pour protester et déclarer qu'ils ne serviraient pas de témoins. / Nous soussigné, Chastang, receveur des domaines à Tartas, dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le Directeur des Domaines à Mont-de-Marsan, avons procédé ainsi qu'il suit, à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par la fabrique paroissiale de Saint-Yaguen, avec l'assistance des deux témoins désignés à la fin de l'inventaire.*

**Chapitre I. Biens de la fabrique.** / [*Deux premières pages manquantes*] / [...] et 1 soie blanche moirée galon jaune - 20. / 76. 1 chape soie et coton noire avec 1 étole velours noir, galon argent - 20. / 77. étoffes de dais soie blanche broderies dorées - 1. / 78. 1 canon vitré bois doré - 2. / 79. 1 aube guipure et coton - 2. / 80. 1 surplis en coton - 0,50. / 81. 1 amict - 0,10. / 82. 4 étoles : 2 blanches, 1 noire, 1 rouge - 4. / 83. 1 fontaine à mains en fer, 2 serviettes, 1 porte-habit - 5. / 84. 1 porte-missel en bois recouvert de velours grenat - 3. / 85. 2 candélabres en cuivre à 5 bougies - 6. / 86. 1 carillon en bronze verni - 2. / 87. 1 navette cuivre argenté - 1. / 88. 2 burettes en cristal - 2. / 89. 2 surplis en coton et guipure - 1. / 90. Costumes d'enfants de chœur : 5 soutanes rouges en laine - 5. / 4 surplis en coton - 2. / 91. 1 écharpe de bénédiction, soie blanche, broderies dorées - 2. / 92. Ornaments composés d'une chasuble avec manipule, étole, voile de calice et bourse : 2 noirs en coton, usés - 10. / 1 noir soie et coton galon blanc - 10. / 1 blanc en soie galon jaune - 20. / 1 violet soie et coton galon jaune, usé - 10. / 1 rouge soie et coton galon jaune - 20. / 1 violet soie et coton galon blanc, usé - 10. / 1 vert soie et coton galon argenté - 20. / 93. 1 planche grillée fixée au mur. / 94. 1 Christ plâtre sur bois noir suspendu au mur - 1. / § 3e. **Sacristie.** / 95. 2 croix de procession en cuivre, 1 dorée, l'autre argentée - 4. / 96. 1 bannière soie blanche broderies en or - 2. / 97. 8 oriflammes et 5 drapeaux - 1. / 98. boiserie du dais - 2. / 99. 1 grande armoire bois de pin, fixée au mur. / 100. 1 grande armoire bois de pin non fixée - 30. / 101. draps mortuaires, 1 noir en laine croix blanche - 2. / 1 [noir en laine croix blanche] - 2. / 1 [noir] en velours - 5. / 3 [noirs] en coton - 3. / 102. 2 vases en porcelaine - 3,20. / 103. 1 surplis en coton - 1,50. / 104. 7 nappes, 2 d'autel et 5 de communion, coton - 3,50. / 105. 1 devant d'autel simili-or - 2. / 106. 1 devant d'autel au filet en fil - 5. / 107. 4 devants d'autel, tulle et guipure - 0,40. / 108. 1 couverture d'autel, coton, rose - 0,50. / 109. 1 lanterne - 0,50. / 110. 4 vases porcelaines et 6 bouquets en papier doré - 2. / 111. 2 vases en verre - 0,20. / 112. 2 appliques en cuivre à 3 bougies chacune - 2. / 113. 1 chape avec écharpe et étole soie et coton, blanche, galon doré - 25. / 114. 1 ombrellino - 5. / 115. 1 grand chandelier en bois - 2. / 116. 2 cache-pots en cuivre - 4. / 117. 1 chandelier en cuivre, ordinaire - 0,50. / 118. 1 boîte en fer blanc - 0,50. / 119. 1 vieux tapis - 2. / 120. 1 lustre à suspendre, cuivre doré, feuilles et raisins, à 10 bougies en 2 bouquets - 20. / 121. 2 tableaux mortuaires - 0,20. / § 8. Au clocher et près de la porte. / 122. 2 cloches moyennes, dont 1 revendiquée par MM. de Vios et Péfau. / 123. 30 chaises et prie-Dieu - 7,50. / **2ent deniers et valeurs en caisse.** / Néant.

**Chapitre II. Biens de la commune de Saint-Yaguen dont la fabrique n'a que la jouissance.** [...] / 124. l'église consacrée à l'exercice du culte catholique, très ancienne, construite sur un terrain de 15 ares environ. Ce terrain d'une valeur de 500 francs, ci - 500. [...]

Toutes les évaluations qui précèdent ont été faites par l'agent des domaines soussigné seul.

**Observations.** Les deux protestations suivantes ont été produites au début de l'inventaire :

La 1<sup>ère</sup> : "Monsieur, Le curé de St-Yaguen ne vous laissera pas franchir le seuil de son église sans protester contre l'inventaire que vous devez faire ici. S'il est vrai, comme se plaisent à le dire les bons apôtres de la conciliation, que cet inventaire n'est qu'une pure formalité et simplement un acte conservatoire, nous n'acceptons pas que l'état vienne jeter un regard indiscret sur les biens sacrés de l'église et par cet acte de méfiance infliger un outrage gratuit à notre honneur sacerdotal, scrupuleux gardien du dépôt qui nous a été confié. Hélas ! Tout nous fait craindre que l'inventaire est plutôt le prélude et la préparation de la confiscation de nos biens. Contre cette vexation d'aujourd'hui, contre cette iniquité possible de demain, je proteste en union avec le souverain pontife et avec lui je condamne la loi qui nous l'impose. J'assisterai à l'inventaire, mais je ne consens pas à être l'un des témoins exigés par la loi, je ne puis coopérer à une mesure que ma conscience réproouve. Je fais, relativement à la dévolution des biens de la fabrique de St-Yaguen aux associations culturelles, les réserves les plus expresses, affirmant bien haut le devoir qui s'impose à tout prêtre, à tout catholique, de suivre les directions que le saint-père jugera, dans sa haute sagesse, utiles et opportunes. / Vous voudrez bien Monsieur annexer à votre procès-verbal la présente protestation, que je vous remets dûment signée par moi, curé de St-Yaguen. Signé P. Laforcade, St-Yaguen, le 3 mars 1906."

La 2<sup>de</sup> : "Monsieur, Au nom de mes collègues du conseil de fabrique qui m'ont choisi pour être leur porte-parole et remplacer en la circonstance notre regretté président feu M. Naureils. Au nom de tous mes concitoyens dont je connais les sentiments de foi et l'attachement pour l'église que nos pères ont bâtie ; j'ai le devoir de dire la tristesse que cause à notre âme chrétienne l'acte que vous venez accomplir et contre lequel nous protestons tous. L'état ici n'est pas chez lui : pas une pierre de cet édifice ne lui appartient, pas un linge de notre sacristie n'est sa propriété. Cette église est l'ouvrage de nos vieux ancêtres qui l'ont élevée à la gloire de Dieu et lui ont donné une destination religieuse que nul n'a le droit de lui enlever. Elle a été ornée grâce à la générosité des fidèles. Notre fabrique de son côté avec ses minces ressources a travaillé à la maintenir décente et digne de celui qui l'habite. / Les membres du conseil municipal, il est vrai, avec un zèle qui les honore, à plusieurs reprises sont venus à notre aide : ils ont fait bâtir, sur les ressources communales, la nef du midi, le porche, la tour du nord, la sacristie. Ils nous ont donné notre bel harmonium, et c'est à eux que nous devons les peintures de l'église entière. Mais ces messieurs ne nous demandent rien. Avec eux nous sommes toujours sûrs de nous entendre, car ils connaissent les besoins d'âme et les sentiments religieux de notre population. / Faites votre œuvre, Monsieur ; pour nous, nous n'acceptons pas de nous y associer. Nous assisterons à l'inventaire puisque c'est notre droit, mais nous refusons énergiquement d'être vos témoins. Unis d'esprit et de cœur au souverain pontife, nous jugeons la loi de séparation comme il la juge, et nous réservons tous nos droits. / Je demande que la présente protestation soit inscrite au procès-verbal. / Signé Darrieutort, P. Laforcade, A. de Vios de Gaye, Baché, Dartiguelongue et Dauba."

Les 1ers comparants ayant déclaré ne pas vouloir servir de témoins, en l'absence de délégués de leur part, l'inventaire a été dressé en présence de 2 témoins requis sur place, MM. 1° Courrèges, maréchal des logis de gendarmerie à Tartas, 2° et Trézières, gendarme à Tartas."

## Illustrations



Maître-autel.

Phot. Jean-Philippe Maisonnave,  
Autr. Jean-Philippe Maisonnave  
IVR72\_20184002230NUC1A



Prie-Dieu, chaises et  
chaises prie-Dieu (en 1990).

Phot. Jean-Philippe Maisonnave,  
Autr. Jean-Philippe Maisonnave  
IVR72\_20184002231NUC1A





Vase d'autel.  
Phot. Jean-Philippe Maissonave  
IVR72\_20184002189NUC2A



Drap mortuaire.  
Phot. Jean-Philippe Maissonave,  
Autr. Jean-Philippe Maissonave  
IVR72\_20184002235NUC1A

Tronc.  
Phot. Jean-Philippe Maissonave  
IVR72\_20184002131NUC2A



Statue : Sainte Thérèse de Lisieux.  
Phot. Jean-Philippe Maissonave  
IVR72\_20184002137NUC2A



Statue : Saint Jacques le Majeur.  
Phot. Jean-Philippe Maissonave  
IVR72\_20184002138NUC2A



Statue : Saint Jacques  
le Majeur (détail).  
Phot. Jean-Philippe Maissonave  
IVR72\_20184002139NUC2A



Statuette de l'Immaculée Conception.  
Phot. Jean-Philippe Maissonave  
IVR72\_20184002187NUC2A



Statue : Saint Antoine  
de Padoue (en 1990).

Phot. Jean-Philippe Maisonnave,  
Autr. Jean-Philippe Maisonnave  
IVR72\_20184002234NUC1A

## Dossiers liés

Édifice : Église paroissiale Saint-Jacques-le-Majeur (IA40001641) Aquitaine, Landes, Saint-Yaguen

Auteur(s) du dossier : Jean-Philippe Maisonnave

Copyright(s) : (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Maître-autel.

Référence du document reproduit :

- **AD Landes. 1338 W 296. Maître-autel (en 1990)**  
Maître-autel. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296

IVR72\_20184002230NUC1A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

Auteur du document reproduit : Jean-Philippe Maisonnave

Date de prise de vue : 1990

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil départemental des Landes  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Prie-Dieu, chaises et chaises prie-Dieu (en 1990).

Référence du document reproduit :

- **AD Landes. 1338 W 296. Prie-Dieu, chaises et chaises prie-Dieu (en 1990)**  
Prie-Dieu, chaises et chaises prie-Dieu. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296

IVR72\_20184002231NUC1A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

Auteur du document reproduit : Jean-Philippe Maisonnave

Date de prise de vue : 1990

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil départemental des Landes  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Tronc.

IVR72\_20184002131NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vase d'autel.

IVR72\_20184002189NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Drap mortuaire.

Référence du document reproduit :

- **AD Landes. 1338 W 296. Drap mortuaire (en 1990)**  
Drap mortuaire. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296

IVR72\_20184002235NUC1A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

Auteur du document reproduit : Jean-Philippe Maisonnave

Date de prise de vue : 1990

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil départemental des Landes  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Statue : Sainte Thérèse de Lisieux.

IVR72\_20184002137NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Statue : Saint Jacques le Majeur.

IVR72\_20184002138NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Statue : Saint Jacques le Majeur (détail).

IVR72\_20184002139NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Statuette de l'Immaculée Conception.

IVR72\_20184002187NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Statue : Saint Antoine de Padoue (en 1990).

Référence du document reproduit :

- **AD Landes. 1338 W 296. Statue de saint Antoine de Padoue (en 1990)**  
Statue de saint Antoine de Padoue. Diapositive, 1990.  
Archives départementales des Landes : 1338 W 296

IVR72\_20184002234NUC1A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

Auteur du document reproduit : Jean-Philippe Maisonnave

Date de prise de vue : 1990

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil départemental des Landes  
communication libre, reproduction soumise à autorisation